

s'opposer & proposer



PLF 2009 – PROG 141

ENSEIGNEMENT PUBLIC DU SECOND DEGRE

Objectifs et indicateurs :

Cette année, peu de modifications.

Seul l'indicateur 1.2 sur la réussite des élèves issus de familles appartenant aux PCS défavorisées ne repose plus sur les seuls résultats du bac. Mais... on n'y a ajouté que les CPGE...

Un nouvel indicateur apparaît :

INDICATEUR 1.7 : Proportion des jeunes de 15 ans dont le niveau de lecture (niveau 1) est inférieur ou égal à 1 aux tests de PISA Les cibles évoluent.

De 21,7% constatés en 2006, on propose comme cible 20% pour 2009.

En revanche, l'indicateur qui mesurait la proportion de filles dans les terminales scientifiques...

Pour l'acquisition du socle : la maîtrise de la langue cible 86% et 93% en mathématiques. Pour l'allemand, l'ambition est revue à la baisse : cible 18% de germanistes en 2011.

La pression sur les taux de redoublements est renforcée : les cibles sont de 3% en 6^{ème} (6 actuellement), 1% en 5^{ème} (2,5%), 2% en 4^{ème} (4%), 3,5% en 3^{ème} (4,5%) et 8% en seconde (12%).

Ecart RAR hors RAR : pour le différentiel de réussite la cible est d'un maximum de 15%. Elle est de 10% pour les RRS. L'écart des effectifs est ciblé à 5 élèves en RAR et 2,5 en RRS.

La proportion d'enseignants inspectés dans les 5 ans est de 65% en 2005. L'objectif est d'atteindre 75% en trois ans.

Le taux de remplacement des congés de maladie et de maternité est de 96%. Le taux de rendement du remplacement est de 86,5%.

10% d'enseignants effectuent au moins trois heures dans une autre discipline. La cible est de 11% pour l'an prochain.

Données chiffrées du programme

Quelques données non parues :

- Nombre d'élèves : les prévisions font état de 8 000 élèves de plus en collèges. En revanche la baisse envisagée est de 14 200 en LP et 19 000 en LEGT. Le solde s'établit donc à - 25 000 élèves.
- Si le nombre des établissements est stable 7917 (+2), il y a eu création de 9 collèges et d'autant de LEGT. 16 LP ont disparu.
- Au 1^{er} janvier 2008 : les 404 226 ETP (389 222 titulaires et 15 004 non-titulaires) étaient répartis ainsi
 - o 172 212 en collège ;
 - o 126 261 en LEGT et post bac
 - o 62 363 en LP
 - o 24 116 en remplacement

Total du programme	LFR 2006	LFR 2007	LFI 2008	PLF 2009	Variation	%
Dépenses de personnel	27 380 200 486 €	27 676 122 901 €	28 141 991 628 €	28 508 276 059 €	366 284 431 €	1,30%
Dépenses de fonctionnement	52 936 812 €	51 581 110 €	39 193 905 €	40 032 709 €	838 804 €	2,14%
Dépenses d'intervention	171 945 910 €	170 080 828 €	140 374 999 €	137 409 697 €	-2 965 302 €	-2,11%
TOTAL	27 605 083 208 €	27 897 784 839 €	28 321 560 532 €	28 685 718 465 €	364 157 933 €	1,29%

Quand on regarde action par action, on peut être surpris. En titre 2, masse salariale, la répartition à titre indicatif fait apparaître :

- 0,29 % d'augmentation en collège soit en dessous du glissement des salaires acté (+0,63%) alors qu'ils doivent accueillir 8000 élèves de plus
- +1,42% en LEGT
- -0,27% en LP

Emplois :

Plafond en ETPT	LFR 2007	LFI 2008	PLF 2009	Variation	Coût yc charges soc,
Ens 1er degré	10 546	10 288	10 293	5	527 680 938 €
Ens 2nd degré	397 260	388 907	382 498	- 6 409	23 196 208 712 €
Stagiaires	9 437	9 233	7 480	- 1 753	302 184 520 €
Pers acc. Et suivi	15 528	10 315	10 298	- 17	482 502 492 €
Pers encadrement	31 378	16 291	16 334	43	1 515 109 172 €
Pers ATOS	10 658	30 858	30 689	- 169	1 146 479 662 €
Total	474 807	465 892	457 592	- 8 300	27 170 165 496

Mesures nouvelles :

Démographie : suppression de 2000 emplois (-667 ETPT)

Amélioration de l'efficacité du remplacement : -3000 emplois soit -1000 ETPT

Stagiaires : - 1000 emplois de stagiaires soit - 333 ETPT

Zones particulièrement difficiles : + 500 emplois (+167ETPT)

Plan espoir banlieues : -60 emplois (-60 ETPT) transférés au ministère du logement et de la ville

Réaffectation de MAD : -1000 (-333 ETPT)

Mayotte : + 9 emplois (+9 ETPT)

- e** En moyens disponibles élèves :
- -2000 ETP (démographie)
 - - 500 ETP (demi services des stagiaires)
 - + 500 sur les établissements difficiles
 - -69 postes dans le plafond (divers)
 - création de 43 postes d'encadrement dans le plafond
- soit un total de -2112 ETP

Le PAP annonce des créations d'UPI (notamment en LP) non quantifiées et non financées spécifiquement. Elles seront financées par des redéploiements complémentaires.

Entrées-sorties :

Emplois	Entrées	Sorties	Dont retraites	Solde
Ens 1er degré	391	391	338	
Ens 2nd degré	11 980	17 480	15 761	- 5 500
Stagiaires	6 976	7 976		- 1 000
Pers acc. Et suivi	501	501	380	
Pers encadrement	1 218	1 218	898	
Pers ATOS	1 552	1 552	1 137	
Total	22 618	29 118		- 6 500

Le volume des concours est donc plafonné à 8000 possibilités. Un départ d'enseignant à la retraite sur trois n'est pas remplacé.

Éléments salariaux :

Les rémunérations représentent 14 912 M€ répartis :

- traitements indiciaries (titulaires, no-titulaires, stagiaires) : 14 168 M€
- majorations DOM : 377 M€
- SFT : 174 M€
- Indemnité de résidence : 128 M€
- BI et NBI : 56 M€

Indemnités : 1 196 M€ hors RAFP

- ISOE : 643 M€ (-4 par rapport à 2008)
- ISSR : 24 M€ (38M€ en 2008)
- Indemnité chefs d'établissement : 68 M€ (+12 M€)
- Prime d'entrée dans le métier : 13 M€
- GIPA : 49 M€
- Indemnité ZEP : 47 M€ (-1 M€)
- Indemnité pour congé de formation : 33 M€
- Indemnité d'éloignement : 72 M€
- Prime pour 3HS : 12 M€

Mesures catégorielles

Une enveloppe de 75,9 M€ (CAS : 33,8 M€) est prévue

- extension en année pleine des primes créées + 17 M€(+3)
- restent 59 M€ hors CAS dont 34 M€ en tiers d'annésoit 102 M€ en année pleine.

Actions :

Répartition indicative des emplois par action :

Actions	ETPT 2008	ETPT 2009	Variation
01 Collège	169 070	164 332	- 4 738
02 LEGT	102 056	100 210	- 1 846
03 LP	64 480	62 341	- 2 139
04 Apprentissage	80	80	-
05PostBac	25 496	25 146	- 350
06 Besoins Educatifs Particuliers	19 282	19 452	170
07 Aide à l'insertion prof	744	725	- 19
08 Information et orientation	5 290	5 250	- 40
09 FC des adultes et VAE	1 306	1 282	- 24
10 Formation personnels	9 450	7 497	- 1 953
11 Remplacement	17 173	20 935	3 762
12 Pilotage, adm. Encad.	49 575	48 786	- 789
13 Pers. en situation diverses	1 890	1 556	- 334
	465 892	457 592	- 8 300

e La répartition envisagée confirme les indications des chiffres bruts des rémunérations On fait porter l'effort sur le collège qui est en remontée d'effectifs.

Subventions aux EPLE

Depuis le PLF 2008, l'action n'est plus identifiée. Les crédits sont portés sur le niveau concerné. De 134 M€ en 2006, les crédits étaient tombés à 109,6 en 2008. AU PLF 2009, ils sont encore amenuisés (106.21 M€).

e Ces subventions recouvrent l'achat des carnets de correspondance, des manuels prêtés aux élèves, le remboursement des frais de stages en entreprises, l'achat de logiciels pédagogiques ou de matériels informatiques ou techniques pour la mise en œuvre des programmes... Ceux du collège sont entièrement renouvelés, ceux du LEGT le seront pour la rentrée 2009 : on se demande comment les financements pourront se faire ? Une nouvelle fois en mettant les collectivités à contribution sur ce qui est pourtant une compétence de l'Etat ?

Enseignement en collège

La subvention par élève de collège est de 25 € (-0,5 €) pour un montant de 63 M€.

Enseignement en lycée

La subvention aux EPLE par élève de lycée est de 17 € (17,2 l'an dernier)

Les certifications en langue ont concerné l'an dernier 18 600 candidats en anglais, 3 400 en espagnol et 16 000 en allemand.

Enseignement professionnel sous statut scolaire

La subvention aux EPLE par élève de lycée professionnel est de 34 €. (34,4 l'an dernier)

Apprentissage

La subvention aux EPLE par apprenti public est de 47 € (54 l'an dernier). L'apprentissage en EPLE représente 1,54 M€ ; les CFA à recrutement national mobilisent 790 000 pour 3870 apprentis soit 204 € en moyenne.

Enseignement postbac en lycée :

La subvention aux EPLE par élève de postbac est de 23 € (24,2 € l'an dernier).

Besoins éducatifs particuliers :

On y trouve notamment les dispositifs relais. A noter, si les crédits sont reconduits, la dotation moyenne par élève est passée de 1220 € en 2007 à 1080€ en 2008. Cette année elle est de... 820 €

Aide à l'insertion professionnelle :

L'évolution des missions de la MGI : les actions d'accueil et de remotivation ont progressé de 18 points (82%) en deux ans, les actions diplômantes ou d'accompagnement vers l'emploi sont en recul.

Formation des adultes et VAE :

En LFI 2006, une mesure de 29,5 M€ a été inscrite sur le programme 141 « Enseignement scolaire public du second degré », afin de compenser de façon transitoire l'augmentation de la part patronale de cotisation pour pensions civiles désormais acquittée par les GRETA pour leurs personnels titulaires. Une diminution progressive de cette compensation, ramenée à 16 M€, a été mise en œuvre en LFI 2007 et à 5 M€ en 2008.

Une subvention de 5 M€ est maintenue pour tenir compte de l'évolution du taux CAS pensions.

Formation des personnels :

Stabilité de la formation autour d'un million de journées jusqu'en 2006. Baisse à 900 000 journées en 2007. Pour 2009, 950 000 sont prévues avec un coût moyen de 25 € par stagiaire.

Remplacement :

On mentionne la création de l'agence de remplacement

Pilotage et encadrement pédagogique :

Le nombre des chefs d'établissement a augmenté entre 2006-07 et 2007-08 de 28 pour atteindre 7699 emplois. Celui des adjoints a connu une forte baisse (-115) à 5439.

Le nombre d'IA-IPR est passé de 1123 à 1132. Celui des IEN (ET et EG) atteint 555 (+2), le nombre des IO est de 110.

Personnels en situations diverses:

On précise qu'une diminution est prévue du nombre d'enseignants en MAD 920 ETPT sont consacrés aux décharges syndicales (5 de moins que l'an dernier)

